Les cités-jardins de la littérature française contemporaine : splendeurs et misères d'une utopie urbaine

Arthur PÉTIN
Université Bourgogne Europe
CPTC

Si le modèle de « cité-jardin » proposé par Ebenezer Howard en 1898[1] a rapidement connu un vif écho à travers le monde occidental, si la « cité-jardin à la française[2] », ces « banlieues-jardins[3] » construites dans l'entre-deux-guerres, notamment dans le Nord-Pas-de-Calais et la région parisienne, ont eu une influence notable sur l'évolution de l'urbanisme français[4], force est de constater, du moins dans l'état actuel de mes recherches, l'absence de toute cité-jardin dans la littérature française jusqu'au tournant du XXIe siècle[5]. Ce n'est qu'en 2001, avec la publication de *Paulette et Roger* de Daniel Picouly, que cette forme urbanistique survient dans les lettres françaises. L'auteur y retrace la jeunesse résistante de ses parents dans la cité-jardin de Varennes-Vauzelles, en périphérie de Nevers ; elle n'y constitue toutefois qu'un simple décor.

Plusieurs cités-jardins émaillent la production littéraire des vingt années suivantes : Didier Eribon, dans *Retour à Reims* (2009)[6] évoque la cité du Chemin Vert, à Reims, où

[1] Ebenezer Howard, *To-Morrow: A Peaceful Path to Real Reform* [1898], Cambridge, Cambridge University Press, 2010.

[2] Thierry Leroux, « Henri Sellier, maître d'œuvre de la vie urbaine », dans *La Banlieue oasis. Henri Sellier et les cités-jardins 1900-1940*, dir. Katherine Burlen, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes, 1987, p. 90.

[3] Georges Benoît-Lévy, *La cité-jardin. Villages-jardins et banlieues-jardins*, Paris, Éditions des cités-jardins de France, 1911.

[4] Anthony Sutcliffe, « Le contexte urbanistique de l'œuvre d'Henri Sellier : la transcription du modèle anglais de la cité-jardin », dans *La Banlieue oasis*, *op. cit.*, p. 78-79.

[5] Un hapax apparaît toutefois, dès lors qu'on élargit le domaine considéré à la littérature francophone : en 1933, l'auteur belge Robert Vivier fait paraître *Folle qui s'ennuie*, un roman en partie ancré dans une cité-jardin de la banlieue bruxelloise, qui s'inscrit dans la mouvance du roman populiste et s'inspire de l'expérience personnelle de l'auteur, voir Laurent Béghin, *Robert Vivier ou la religion de la vie*, Bruxelles, Le Cri, 2013, p. 85-87 et p. 171-185. Signalons aussi la mention, par François Maspero, de la cité-jardin du Plessis Robinson dans son voyage effectué le long de la ligne B du RER, voir F. Maspero, *Les Passagers du Roissy-Express*, photographies d'Anaïk Frantz [1990], Paris, Seuil, coll. « Points », 2004, p. 309-310.

[6] On considère ici que *Retour à Reims*, essai de sociologie tout autant que récit autobiographique, du fait de l'exigence formelle, de l'implication réflexive et des dispositifs d'écriture qu'il déploie, peut être considéré comme un texte pleinement littéraire. Je m'inscris en cela dans la perspective méthodologique défendue par un large pan de la recherche en littérature française contemporaine – voir les ouvrages récents de Laurent Demanze, Alexandre Gefen, Maryline Heck, Pascal Mougin ou Marie-Jeanne Zenneti, qui notent l'extension du champ de la littérature, sa déspécification et défendent le profit épistémologique d'un tel élargissement. Je rejoins aussi une tendance de la recherche actuelle en sciences sociales qui, dans le fil des thèses défendues par exemple par Ivan Jablonka, met à distance les cloisonnements disciplinaires et s'attache à retisser les liens entre sciences sociales et littérature.

Cité-Jardin. Utopies littéraires et expérimentations sociales autour des villes végétales, sous la direction de Thierry Roger (URN, CÉRÉdI), avec la collaboration d'Yvette Vaguet (URN, IDÉES) et Charly Machemel (URN, CETAPS).
(c) Publications numériques du CÉRÉdI, « Actes de colloques et journées d'étude (ISSN 1775-4054) »,
nº 38, 2026.

a grandi son père et qu'il a lui-même beaucoup fréquenté enfant ; la cité-jardin de Stains est l'un des trois lieux d'ancrage de *Pierre feuille ciseaux* de Maylis de Kerangal (2012), texte qui, associé aux photographies de Benoît Grimbert, fruit d'une série d'ateliers chorégraphiques menés avec différentes générations d'habitants de Stains, propose trois récits, chacun lié à un espace spécifique de cette commune du 93. Enfin, une ancienne cité-jardin apparaît en contrepoint de l'immeuble de grande banlieue dans lequel emménage l'héroïne de *Ville nouvelle* d'Agnès Riva (2020) ; cadre bucolique et fantasmé, elle est le lieu de vie du militant communiste qui séduit la jeune femme. Il faut néanmoins attendre 2021, soit près d'un siècle après ses premières réalisations dans l'hexagone, pour que la cité-jardin conquiert pleinement ses lettres de noblesse dans la littérature française : dans *Les Garçons de la cité-jardin* de Dan Nisand, non seulement cette forme urbanistique vaut comme unique cadre romanesque mais son exploration constitue l'un des principaux enjeux de l'écriture. Situé dans la cité-jardin fictive d'Hildenbrandt, inspirée de la cité Ungemach à Strasbourg, le roman suit le quotidien du jeune Melvil Ischard : le personnage s'occupe seul de son père colérique et impotent, quand reviennent à Hildenbrandt ses deux grands frères, qu'il admire autant qu'il les craint, eux dont la violence et les frasques passées ont bouleversé la cité et façonné la mythologie familiale. Sur le modèle du roman d'apprentissage, le texte de Dan Nisand suit l'évolution du jeune homme aux prises avec sa place de subordonné dans la cellule familiale, sa fascination pour la violence et l'indomptabilité de ses frères, et son amitié naissante avec deux figures honnies du quartier : William, intellectuel alcoolique, lointain descendant du fondateur de la cité Hildenbrandt, et Hippolyte, adolescent farouche en mal d'amitié, qui souffre d'un handicap mental. Vingt ans après le texte de Daniel Picouly, le roman reçoit à son tour le prix Eugène-Dabit du roman populiste[7].

L'absence de cité-jardin dans les lettres françaises tout au long du XXe siècle ne manque pas de surprendre, tant les transformations urbaines connues par la France ont toujours été appréhendées rapidement par la littérature, qu'il s'agisse du cœur des villes[8] ou de leurs périphéries[9]. On peut voir dans ce défaut de figuration littéraire la preuve que ce modèle urbain, malgré son succès dans les sphères politiques et patronales, n'a représenté en France qu'un nombre relativement limité de logements[10] ; la cité-jardin n'aurait constitué qu'une étape dans un mouvement qui, en passant par cette forme urbanistique, a surtout conduit, en France, à l'habitat social de masse et aux grands ensembles des années 1950-1960[11]. On sait aussi que ce modèle de la cité-jardin, très

[7] Pour être exhaustif, mentionnons enfin *Le Dernier sycomore* de Laurent Rivière, un polar publié en novembre 2021, dans lequel la cité-jardin de Varennes-Vauzelles tient lieu à nouveau de cadre principal mais, comme chez Daniel Picouly, à titre de simple décor.

[8] Pour Philippe Hamon, les écrivains français du XIXe siècle, en donnant à voir la ville dans ses transformations les plus contemporaines, ont même contribué à un « désillement » du regard porté sur elle, Ph. Hamon, « Voir la ville », *Romantisme*, n° 83, 1994.

[9] Voir les travaux récents sur la question : Constance Barbaresco, *Le bonheur dans le pré parisien. Littérature et culture du bonheur en banlieue verte (1820-1939)*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2025 et Aurore Peyroles, *Voyages au bout de la banlieue. Représentations romanesques de la banlieue parisienne 1820-1950*, Berlin, De Gruyter, 2025.

[10] Selon Hervé Vieillard-Baron, les cités-jardins construites en France durant l'entre-deux-guerres « regroup[ent] au total moins de 20 000 logements », H. Vieillard-Baron, *Banlieues et périphéries. Des singularités françaises aux réalités mondiales*, Paris, Hachette, 2011, p. 72.

[11] C'est la thèse développée dans de nombreux travaux sur la question, voir entre autres Rémi Baudouï, « La cité-jardin française entre mythes et réalités », dans *Cités, cités-jardins : une histoire européenne*, dir. Paulette Girard et Bruno Fayolle-Lussac, Talence, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1996, p. 87-99 ; Olivier Nicoulaud, « De la cité-jardin à la cité moderne », dans *La Banlieue oasis*, *op. cit.*, p. 125-136.

prisé dans l'entre-deux-guerres, a ensuite été vivement disqualifié pendant près d'un demi-siècle, « excl[u] par l'idéologie fonctionnaliste-utilitariste, alors dominante, de l'habitat réduit au logement[12] », pour reprendre les termes de Ginette Baty-Tornikian.

Au côté d'une telle absence, c'est également cette apparition si tardive, au tournant du XXIe siècle, qui questionne : pourquoi des auteurs et autrices actuels se tournent-ils vers cette forme urbaine datée ? On peut interroger la part de l'incidence biographique dans le choix de cette géographie littéraire, eu égard à son caractère décisif dans les écritures contemporaines des périphéries urbaines[13] ; de fait, à l'exception de Maylis de Kerangal, les auteurs et autrice mentionnés fondent leur évocation respective de ce modèle urbain sur des souvenirs liés à leur jeunesse[14]. Mais cette émergence littéraire tardive doit aussi être mise en lien, semble-t-il, avec la réhabilitation que connaissent les cités-jardins depuis les années 1990, elles qui constituent désormais, aux yeux de nombreux acteurs de la ville, une source d'enseignements et d'inspirations particulièrement féconde pour penser des modes alternatifs de développement urbain[15]. Dans un contexte de crise environnementale, d'urbanisation généralisée et d'exacerbation des tensions sociales, la littérature chercherait à réinvestir certains des idéaux portés par ce modèle urbanistique – centralité de la nature dans l'espace urbain, circonscription des limites de la ville, système de gestion coopératif – pour mieux en révéler les potentialités actuelles. Enfin, au-delà de la force du modèle, c'est aussi la puissance d'un vocable, « cité-jardin », son pouvoir évocateur et sa teneur en ce début de XXIe siècle qu'il convient de mesurer. Alors que le terme de « cité », associé à cet autre modèle urbain que sont les grands ensembles, s'est chargé de connotations péjoratives[16] au point de devenir l'un des « mots de la stigmatisation urbaine[17] », la notion même de « cité-jardin » dissone et fait presque figure d'oxymore : elle ébranle ce faisceau de représentations stigmatisantes et systématisées, et ouvre d'emblée à d'autres imaginaires, ce qui n'est pas sans favoriser son attrait fictionnel[18].

---

[12] Ginette Baty-Tornikian, « Les aléas d'un art de vivre. Les cités-jardins de la région parisienne », dans *Cités-jardins. Genèse et actualité d'une utopie*, dir. G. Baty-Tornikian, Paris, Les Cahiers de L'Ipraus / Éditions Recherches, 2001, p. 139.

[13] Je me permets de renvoyer à mes travaux sur les écritures contemporaines des espaces périurbains, qui mettent en lumière le lien structurant qui semble s'opérer entre l'émergence littéraire de ces marges urbaines et la venue à la littérature d'auteurs et autrices qui en proviennent, les ont habitées ou y résident, voir Arthur Pétin, « Écrire les espaces périurbains : une géographie contemporaine dans la littérature française », thèse de doctorat, sous la direction de Laurent Demanze, Université Grenoble Alpes, soutenue le 2 décembre 2024. Pareil constat rejoint les analyses effectuées par Serena Cello pour la littérature dite « des banlieues » : elle relève comme, à deux exceptions près, l'intégralité des auteurs et autrices de son corpus sont nés et ont grandi dans les banlieues qu'ils décrivent, voir S. Cello, *La Littérature des banlieues. Un engagement littéraire contemporain*, Canterano, Aracne editrice, 2019.

[14] Si la teneur autobiographique du texte de D. Eribon est explicite, le lien personnel aux cités-jardins évoquées *via* la fiction romanesque nous a été confirmée par D. Nisand et A. Riva dans les entretiens que nous avons menés auprès d'eux, à Paris, respectivement le 30 septembre 2025 et le 16 décembre 2025.

[15] Voir Association régionale des cités-jardins d'Île-de-France (dir.), *Des cités-jardins pour le XXIe siècle. Valorisation, préservation, perspectives*, Marseille, Parenthèses, 2022 ; « Les cités-jardins, un idéal à poursuivre », *Les Cahiers de l'IAU Île-de-Franc*, no 165, avril 2013 ; Jean-François et Nicolas Champeaux, *Les cités-jardins : un modèle pour demain*, Paris, Sang de la Terre, 2007.

[16] Voir, par exemple, Béatrice Turpin, « Discours médiatiques et sémiotisation de l'espace. La banlieue et ses grands ensembles », dans *Discours et sémiotisation de l'espace. Les représentations de la banlieue et de sa jeunesse*, dir. B. Turpin, Paris, L'Harmattan, 2012, p. 103-121.

[17] Jean-Charles Depaule, « Introduction », dans *Les mots de la stigmatisation urbaine*, dir. J.-C. Depaule, Unesco, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2006, p. 4.

[18] Ainsi Dan Nisand souligne-t-il comme « par rapport à ce qu'on connaît aujourd'hui des cités, le mot cité, la connotation qu'il a », « la dimension oxymore du terme cité-jardin », ces « deux mots qui n'ont pas l'air d'aller ensemble », d'emblée, « ouvre un espace imaginaire », voir « Dan Nisand – Les garçons de la cité-

Pour tenter de répondre à ces différentes interrogations, je montrerai d'abord que les textes offrent une appréhension plurielle de la cité-jardin, qui mêle approches externes et regards internes, traits emblématiques et ressaisies par le prisme de l'habiter. Je m'interrogerai ensuite sur les conflits de temporalité, entre époque passée et période présente, que les écritures de la cité-jardin révèlent pour mieux en pointer les écueils. Je verrai enfin comment les auteurs et autrices contemporains, dans leur exploration littéraire de la cité-jardin, nouent un dialogue critique avec son statut d'utopie urbaine.

Observer, arpenter, habiter : une saisie plurielle de la cité-jardin

Pour investir cette forme urbaine spécifique qu'est la cité-jardin, la littérature française contemporaine mobilise des dispositifs d'écriture distincts, qui en explorent différentes facettes. Cette appréhension contrastée passe, d'abord, par le choix du regard adopté, interne ou externe au territoire. À ce titre, les deux romans considérés sont en parfaite opposition. Dans *Ville nouvelle* d'Agnès Riva, la cité-jardin, lieu de vie de l'un des militants du groupe communiste auquel l'héroïne, Chrystelle, se lie peu à peu, n'est perçue que depuis le regard extérieur et émerveillé de la jeune femme, en contraste avec l'appartement de la tour d'immeuble résidentielle dans laquelle elle vient d'emménager et le quotidien petit-bourgeois qu'elle se surprend à débuter avec son compagnon. Alors que la cité-jardin occupe une place relativement limitée à l'échelle du roman, elle est construite comme métonymie d'une totalité désirable, qui agrège les caractéristiques urbanistiques du modèle, le désir de l'héroïne pour le personnage de Thierry et son attirance envers les modes de sociabilité du militantisme politique. À l'inverse, dans le roman de Dan Nisand, la cité-jardin est intégralement perçue du point de vue de ses habitants, ces « garçons » qui y évoluent pour la plupart depuis l'enfance, à commencer par le personnage de Melvil, dont la narration épouse le point de vue, mais aussi ses frères ainsi que William et Hyppolite, dont le lecteur suit l'évolution. Vécue au quotidien, la cité Hildenbrandt, en dépit de son cadre végétalisé, se révèle surtout être un espace isolé, dont le caractère préconçu contraint davantage ses habitants qu'il ne favorise leur bien-être. Maylis de Kerangal et Didier Eribon travaillent, eux, à mêler extériorité et inclusion au territoire au sein même de leur texte. C'est tout l'intérêt de la construction en triptyque proposée dans *Pierre feuille ciseaux*. Le texte est divisé en trois sections – « La jeune fille de la Cité-Jardin », « Le garçon du Clos Saint-Lazare », « L'enfant de la Prêtresse » – qui suivent respectivement un personnage associé à un espace de la commune de Stains. Cette subdivision épouse l'évolution du statut du récit : d'une écriture documentaire, nourrie d'une inscription dans les lieux de la résidence et du témoignage des habitants rencontrés, il s'infléchit progressivement vers la fiction. Alors que dans le premier texte, une habitante ayant grandi dans la cité-jardin de Stains durant les années 1950 revient, depuis l'époque actuelle, sur les souvenirs de cette jeunesse heureuse, ce point de vue interne est mis en tension et en dialogue avec le texte suivant : on y adopte le regard d'un adolescent contemporain ayant, lui, grandi dans la cité de grand ensemble voisine, et qui noue une relation intime avec une jeune fille résidant provisoirement dans la cité-jardin. Maylis de Kerangal pluralise ainsi les représentations données de cet espace selon qu'il est décrit par un habitant ou depuis un point de vue extérieur, mais en fonction aussi de l'époque à laquelle il est saisi et de l'âge de celui ou celle qui l'appréhende. De même, si la cité-jardin occupe une place plus marginale dans le texte de Didier Eribon, qui y consacre quelques pages dans la première partie centrée sur sa famille paternelle, son approche

jardin », Librairie Mollat, 2 novembre 2021, https://www.youtube.com/watch?v=R9Ys6XsBdfs, page consultée le 8 septembre 2025.

s'emploie à combiner un œil sociologique porté rétrospectivement sur la cité du Chemin Vert dans les années 1950-1960, et ses propres souvenirs d'enfance passés dans le petit pavillon avec jardin de ses grands-parents.

Cette partition entre point de vue externe et regard interne recoupe, peu ou prou, deux modalités d'écriture de la cité-jardin : une saisie topique, qui la construit à grands traits, selon des aspects emblématiques ; une approche par le biais de « l'habiter[19] », attentive à retranscrire à la fois les pratiques suscitées, au quotidien, par cette forme urbaine spécifique, et les représentations mentales qu'elle induit.

L'approche topique manifeste les caractéristiques urbanistiques qui, dans la littérature française contemporaine, sont associées de façon stéréotypée à la notion de cité-jardin : une localisation suburbaine, un bâti à dimensions modestes, essentiellement pavillonnaire, et la forte présence d'une nature réduite à un cadre verdoyant largement domestiqué. Si, pour Didier Eribon et Maylis de Kerangal, les cités du Chemin Vert et de Stains se trouvent, de fait, en banlieue rémoise et parisienne, c'est conformément à ce modèle français dominant de « banlieue jardin[20] » que la cité-jardin est aussi localisée dans les textes fictionnels. Mieux, dans *Les Garçons de la cité-jardin*, cette localisation suburbaine participe de la construction d'une géographie romanesque pleinement signifiante : alors que la cité Ungemach, aujourd'hui en plein centre urbain, a été construite dans le quartier nord-est de la ville de Strasbourg, Dan Nisand prend soin, dès l'ouverture du roman, de situer la cité Hildenbrandt non seulement à Mulhouse mais « dans la périphérie ouest[21] » de la ville. Le déplacement géographique permet au romancier de se détacher des contraintes de fidélité au réel, quand la localisation suburbaine de la cité Hildenbrandt matérialise son caractère décentré, isolé du reste du territoire ; elle met au jour son double statut, de marge et d'enclave.

Alors que les textes contemporains identifient la cité-jardin à un certain type de bâti – le petit pavillon avec jardin et, chez Agnès Riva, un logement collectif de dimensions modestes –, son évocation est indissolublement liée à une forte présence de la nature. Cette nature entièrement anthropisée se voit toutefois réduite à des lieux de verdure et d'agrément, privés ou publics, insérés dans le tissu urbain. Ainsi Didier Eribon caractérise-t-il les cités-jardins rémoises comme ces « ensembles de maisons de "style régionaliste" […], toutes dotées d'un jardin et installées le long de rues assez larges

[19] En partie héritée de la pensée de Martin Heidegger, introduite notamment en France dans les années 1960 par les travaux d'Henri Lefebvre, la notion d'habiter est devenue depuis une trentaine d'années un concept majeur dans les sciences humaines et sociales, qui trouve aussi une forte actualité dans la recherche en littérature. La notion d'habiter met l'accent sur le processus d'ajustement réciproque entre un acteur et son environnement : l'individu agit sur l'espace habité autant qu'il est conditionné par celui-ci, ce qui relève moins d'un « être dans l'espace » que d'un « faire avec l'espace ». L'habiter implique de prendre en considération tout autant les pratiques que développent les individus au contact des lieux dans lesquels ils vivent, que les représentations qui informent ces comportements et usages de l'espace vécu. Parmi les travaux récents sur la question, voir Brigitte Frelat-Kahn et Olivier Lazzarotti (dir.), *Habiter. Vers un nouveau concept ?*, Paris, Armand Colin, 2012, et Christophe Duret et Christiane Lahaie (dir.), *Ici et maintenant. Les représentations de l'habiter urbain dans la fiction contemporaine*, Montréal, Lévesque éditeur, 2022.

[20] Proposée par G. Benoit-Lévy dès 1911, la notion de « banlieue-jardin » est fréquemment utilisée dans la recherche pour qualifier le modèle de « cité-jardin à la française », tel qu'il a été mis en œuvre par Henri Sellier dans l'agglomération parisienne dans le cadre de l'Office Public d'Habitation à Bon Marché de la Seine, voir Thierry Leroux, « Henri Sellier, maître d'œuvre de la vie urbaine », art. cité ; voir aussi Jean-Marc Stébé, *Le Logement social en France* [1998], Paris, Presses Universitaires de France / Humensis, 2022, p. 64-66.

[21] Dan Nisand, *Les Garçons de la cité-jardin*, Paris, Les Avrils, 2021, p. 9-10, dorénavant *GCJ*.

entrecoupées de places arborées[22] ». Le préambule des *Garçons de la cité-jardin* s'appuie lui aussi sur la mise en avant d'une nature insérée dans un cadre pavillonnaire. Elle y apparaît à ce point décorative qu'elle est davantage affichée dans la toponymie que décrite dans ses manifestations concrètes : « La cité Hildenbrandt est un ensemble de cent trente-huit pavillons entourés de jardins. Ses rues portent toutes des noms de fleurs. La petite rivière qui la délimite à l'ouest est bordée par un chemin de terre, l'allée des Roseaux, véritable promenade champêtre en pleine agglomération[23]. » Si la cité-jardin est cette enclave bucolique au cœur de l'urbain, la nature y apparaît donc aussi circonscrite que figée, cadre naturel à vocation ornementale mais aussi fonctionnelle. Lorsque l'héroïne de *Ville nouvelle* traverse pour la première fois les « petits blocs d'immeubles » de la cité-jardin où vit le personnage de Thierry, elle aussi a d'abord l'impression « d'être en promenade » puis, face à ces appartements qui, tous, disposent d'« une grande terrasse disparaissant sous une végétation foisonnante », la jeune femme se dit qu'« [a]vec un tel décor naturel, le hameau est protégé des regards extérieurs et du bruit[24] ». Alors que la résidence, située derrière les barres d'une cité de banlieue, n'a rien d'un « hameau » *stricto-sensu*, l'emploi du terme, répété quelques lignes plus loin, exhibe la dimension champêtre de l'espace ainsi décrit, alors même que cette nature urbaine domestiquée, délimitée, saisie de façon sommaire et indifférenciée, est réduite au statut de « décor » puis à sa dimension utilitaire.

Or la cité-jardin peut aussi être ressaisie, non plus de façon topique par un regard extérieur, mais depuis l'intérieur, à travers le regard de ses habitants. Les textes s'attachent alors à dépeindre les comportements, les usages que ce type de forme urbaine favorise et à dévoiler les imaginaires que le fait d'y habiter, peu à peu, façonne. Ainsi le premier volet de *Pierre feuille ciseaux* propose-t-il le récit au présent de plusieurs épisodes marquants de la jeunesse de la résidente dans les années 1950-1960 : « raids » d'enfants en bande dans les potagers de la zone de maraîchage ; innombrables jeux dans la rue « curviligne, intime et feuillue » qui, finissant en impasse, fait office de « square ouvert où se retrouver après l'école » ; rendez-vous amoureux clandestins au fond des chemins qui relient les pavillons, dont la jeune femme connaît « les accès indétectables que masquent le chèvrefeuille et les liserons[25] ». Ces scènes, qui s'appuient sur des caractéristiques urbaines spécifiques, en proposent une appréhension éminemment sensorielle qui compose, peu à peu, une géographie intime de la cité-jardin. Cette approche concrète et quotidienne mobilise là un langage précis, attentif à distinguer entre les espèces végétales, à différencier les types d'espaces de nature que regroupent les « cœurs d'îlots[26] ». La nature recouvre alors son hétérogénéité ; elle se défait de son statut décoratif pour être investie par différents usages. Parmi les pratiques induites par cette forme urbaine spécifique qu'est la cité-jardin, on pense aussi à cette « manie », dans le roman de Dan Nisand, que partagent depuis deux décennies le père de Melvil et sa voisine, madame Hoeb, qui consiste à s'entretenir « d'une fenêtre à l'autre, par-dessus la haie mitoyenne, à tue-tête[27] » et qui est directement issue des souvenirs d'enfance de

[22] Didier Eribon, *Retour à Reims* [2009], Paris, Flammarion, 2018, p. 39, dorénavant *RR*.
[23] *GCJ*, p. 10.
[24] Agnès Riva, *Ville nouvelle*, Paris, Gallimard, coll. « L'arbalète », p. 103-104, dorénavant *VN*.
[25] Maylis de Kerangal, *Pierre feuille ciseaux*, photographie de Benoît Grimbert, Marseille, Le bec en l'air, 2012, p. 16-19, dorénavant *PFC*.
[26] *Ibid.*, p. 18. Rappelons que les cœurs d'îlots, caractéristiques des cités-jardins franciliennes, sont de vastes espaces verts accessibles uniquement à pied, découpés en parcelles de terre, réservées à l'usage commun ou attribuées aux locataires des logements collectifs.
[27] *GCJ*, p. 36.

l'auteur[28]. Ce « parloir de la fenêtre[29] » offre un angle singulier pour rendre compte des effets concrets de la contiguïté des pavillons de la cité-jardin, entre promiscuité carcérale et maintien d'une forte solidarité de voisinage.

Vivre dans une cité-jardin conduirait surtout à développer un très vif sentiment d'appartenance à ce territoire, dimension amplement creusée, là encore, par les textes de Maylis de Kerangal et Dan Nisand : leurs titres analogues, qui font du lieu de vie le trait définitoire des personnages, consacrent d'emblée la prégnance d'un tel lien. Ces deux œuvres s'emploient à creuser la teneur et l'ambivalence de cet attachement, du côté d'une forte valorisation du territoire habité, mais aussi d'un isolement plus ou moins subi. La cité-jardin oscille entre espace refuge et univers clos, territoire d'exception et microcosme aveuglant. Maylis de Kerangal relève comment son interlocutrice, issue d'un milieu ouvrier, « fière » d'être « de la Cité-Jardin », consciente dès l'enfance de son « privilège[30] », élude tous les éléments liés à ses cinquante années de vie professionnelle : c'est comme si « tout ce qui lui importait » se limitait à sa vie dans la cité-jardin, elle qui déclare avoir « pris racine ici[31] », dans une métaphore qui dit la puissance d'un attachement devenu organique. Mais c'est également la transformation du lieu refuge en forteresse, le sentiment communautaire dégradé en complexe obsidional, que l'autrice rend peu à peu manifeste : elle retranscrit la méfiance et les craintes de la résidente vis-à-vis des populations immigrées récemment installées et des jeunes du Clos Saint-Lazare, sans commenter ni atténuer la teneur xénophobe de ses propos[32]. Dan Nisand porte un regard tout aussi ambivalent sur le lien d'appartenance à la cité-jardin, entre privilège revendiqué et fermeture vis-à-vis de l'extérieur. À la faveur du mariage d'un jeune couple, ami des grands frères de Melvil, l'auteur met l'accent sur la dimension sociale de cette identité collective et sur la part d'isolement autarcique qu'elle favorise :

> [P]eu à peu, [les fiancés] ont compris ce qu'*être d'Hildenbrandt* signifiait – par exemple, que ceux de l'autre quartier, derrière le supermarché, qui vivaient également dans des maisons avec jardin et avaient eux aussi une ou plusieurs voitures garées devant leur portail, devaient être considérés comme des rupins et à ce titre, méprisés […] ; ils ont compris qu'*être d'Hildenbrandt* était une condition collective qui finissait toujours par se manifester, parce qu'elle était votre définition. Cette identité est la première chose qu'ils aient eu en commun, quels que soient les noms que par ailleurs ils portent. Ils se sont connus à la maternelle de la place du Jasmin, puis retrouvés à l'école et au collège du secteur, où les rupins hésitaient à scolariser leurs enfants. Ils se sont côtoyés et aimés dans des rues aux noms de fleurs et ont choisi de s'établir ensemble, ici, pour perpétuer leur lignage[33].

On retrouve la mention citée plus haut des « rues aux noms de fleurs » : ce primat des mots sur les choses, cette réduction de la nature à un statut purement toponymique prend peu à peu la forme d'une euphémisation du réel. Là où l'approche topique tendait à réduire l'habiter propre à la cité-jardin à la morphologie urbaine, Dan Nisand met la question sociale au cœur des logiques de conditionnements territoriaux. La fierté des habitants d'Hildenbrandt apparaît comme une forme de « retournement du stigmate[34] »,

---

[28] Voir entretien personnel avec D. Nisand, réalisé à Paris, le 30 septembre 2025.
[29] *GCJ*, p. 38.
[30] *PFC*, p. 16.
[31] *Ibid.*, p. 20.
[32] On pense, entre autres, à cette formule aussi emblématique qu'éloquente : « on n'est plus chez nous », *ibid.*, p. 22.
[33] *GCJ*, p. 97-98.
[34] J'emprunte ici un concept cher à la sociologie maintenant largement employé dans la sphère publique et médiatique, attribué à tort à Erving Goffman mais vraisemblablement dû à Louis Gruel, *via* l'influence de Pierre Bourdieu, voir Arnaud Mercier, « Retournement du stigmate », *Publictionnaire. Dictionnaire*

sorte de morgue des classes populaires brandie en opposition au mépris supposé des habitants plus aisés des quartiers voisins. Cette vision presque aristocratique de l'appartenance à la cité-jardin est soutenue par le terme final de « lignage ». Le substantif à l'usage vieilli prend ici des échos botaniques : il fait entendre l'adjectif classifiant « ligneux[35] », qui n'est pas sans rappeler l'expression « prendre racine » vue plus haut. Au sentiment d'appartenance se voit liée une forme d'endogamie, là naturalisée, dont on devine les effets morbides.

La cité-jardin depuis l'époque contemporaine : un passé qui ne passe pas ?

Forme urbanistique inventée à la fin du XIXe siècle et qui, en France, trouve ses principales réalisations durant l'entre-deux-guerres, la cité-jardin, appréhendée depuis l'époque contemporaine, ne peut manquer d'apparaître comme un objet historique, lié par ses origines à des périodes antérieures. Les auteurs et autrices qui investissent la cité-jardin ont à cœur de mettre en tension ce passé déjà lointain avec le présent depuis lequel elle est vécue au jour le jour, ou depuis lequel elle est envisagée.

Chacun des auteurs et autrices considérés réinscrit la cité-jardin dans le contexte historique ayant présidé à sa construction : c'est comme si ce modèle urbain se refusait à n'être saisi que depuis le présent de l'écriture, mais devait immanquablement être rattaché à ses origines, au contexte idéologique et politique ayant conduit à sa réalisation. Ce passé est rappelé, toutefois, selon deux modalités distinctes, qui lui confèrent un poids différent dans les textes, en fonction aussi des visées ayant guidé ces entreprises urbanistiques que les auteurs et autrices choisissent de mettre en avant. Grâce à l'usage du présent de narration, le premier texte de *Pierre feuille ciseaux* nous plonge d'abord en 1966, dans les pensées et les gestes d'une jeune fille de seize ans en classe de couture, avant de se tourner vers l'époque contemporaine : on comprend qu'il s'agit là d'un souvenir évoqué par la résidente de la cité-jardin depuis le présent de son entretien avec l'autrice. Ce n'est qu'après avoir fait émerger cette situation d'énonciation-cadre que Maylis de Kerangal la rattache ensuite à un ancrage historique plus ancien : en revenant brièvement sur la construction de la cité-jardin de Stains dans les années vingt, elle évoque la nécessité, au sortir de la Grande Guerre, de structurer l'expansion de l'agglomération parisienne et de résoudre la crise du logement populaire[36]. À l'inverse, lorsque des visées natalistes et hygiénistes sont mises en lumière, chez Didier Eribon et Dan Nisand, c'est ce passé qui préside à l'appréhension de la cité-jardin. De fait, la dimension paternaliste, l'approche moralisante et prétendument éducative en direction des classes populaires, sont autant d'aspects ayant informé le mouvement du réformisme social en faveur des cités-jardins au début du XXe siècle[37] ; elles se heurtent désormais avec force à nos conceptions égalitaires et émancipatrices du politique. Ainsi Didier Eribon, en mentionnant la maison dans laquelle sa famille paternelle s'est installée au sortir de la guerre, revient-il d'abord sur l'histoire de la cité du Chemin Vert à laquelle il consacre plusieurs pages. Évoquant la création du Foyer rémois, au début du XXe siècle, par un groupe d'industriels souhaitant

encyclopédique et critique des publics [en ligne], 29 avril 2021, https://publictionnaire.huma-num.fr/notice/retournement-du-stigmate/, page consultée le 17 novembre 2025.

[35] Dans le champ botanique, les espèces végétales ligneuses s'opposent aux espèces herbacées.

[36] « [A]ujourd'hui elle [la jeune fille de la Cité-Jardin] occupe le pavillon familial, celui où ses grands-parents sont venus vivre dans les années vingt, premiers locataires d'une cité modèle créée pour loger les populations ouvrières employées dans les usines de Saint-Denis, de La Courneuve ou du Bourget, une cité conçue pour donner forme à l'expansion urbaine de la banlieue parisienne », *PFC*, p. 11-12.

[37] Voir K. Burlen « Sciences du logement et gestion sociale des populations », dans *La Banlieue oasis*, *op. cit.*, p. 97-116, et Paul-André Rosental, *Destins de l'eugénisme*, Paris, Seuil, 2016, p. 75-93.

offrir un habitat décent aux populations ouvrières, le sociologue pointe non sans ironie les impensés infantilisants et la dimension largement utilitaire de leurs visées natalistes, hygiénistes et politiques[38].

Ce rattachement systématique de la cité-jardin à ses origines historiques se fait aussi outil fictionnel, au service de poétiques romanesques distinctes. Le contexte passé évoqué est parfois détaché de toute vraisemblance historique : alors que l'héroïne de *Ville nouvelle* déambule, émerveillée, au sein de la cité qu'elle découvre, son ami lui explique « qu'avant d'être une résidence, le hameau était dans les années 70 une sorte d'expérience communautaire, de type cité-jardin[39] ». Si, dans le passage, le tracé en ruelles courbes, la taille modeste de ces immeubles végétalisés et uniquement locatifs, correspondent bien au modèle historique des cités-jardins franciliennes qui, sous l'égide d'Henri Sellier, ont été construites dans l'entre-deux-guerres[40], cette idée d'une « sorte d'expérience communautaire, de type cité-jardin » datant des « années 70 » laisse plutôt imaginer une communauté alternative de type libertaire ou hippie. Ces modes d'organisation politique, à l'évidence anachroniques avec le modèle et le bâti évoqués, évoquent peut-être plus immédiatement au lecteur contemporain le système coopératif et solidaire inhérent au modèle howardien d'origine. Agréger ainsi différentes strates temporelles en s'émancipant de la réalité historique participe surtout d'une entreprise plus large visant, chez Agnès Riva, à construire la cité-jardin comme espace idéal, à même de cristalliser par la suite les fantasmes d'échappée belle de l'héroïne[41]. Si, dans le roman de Dan Nisand, les origines historiques de la cité-jardin constituent, pour le lecteur, la seule voie d'accès à cette forme urbaine, l'usage de ce passé est mis au service, là encore, du projet d'écriture : maintenir un rapport étroit à l'histoire réelle de la cité Ungemach tout en construisant, avec Hildenbrandt, un objet ouvertement fictionnel. *Les Garçons de la cité-*

[38] « Reims était une ville divisée en deux par une frontière de classe très marquée : d'un côté, la grande bourgeoisie et, de l'autre, les ouvriers pauvres. Les cercles philanthropiques issus de la première s'inquiétaient des mauvaises conditions de vie des seconds, et des conséquences néfastes qui en découlaient. La crainte de la dénatalité avait conduit à un changement profond dans la perception des "familles nombreuses" : fauteuses de désordre et productrices d'une jeunesse délinquante aux yeux des réformateurs et des démographes jusqu'à la fin du XIXe siècle, elles étaient devenues, au début du XXe, le rempart indispensable contre la dépopulation qui menaçait la patrie d'une faiblesse alarmante face aux pays ennemis. […] La propagande nataliste s'accompagna donc de projets urbanistiques pour assurer à ces nouveaux piliers de la nation régénérée un habitat décent, qui permettrait de conjurer les dangers, depuis longtemps soulignés par la bourgeoisie réformatrice, d'une enfance ouvrière mal logée et livrée à la rue : la prolifération anarchique des mauvais garçons et des filles amorales. Inspirés par ces nouvelles perspectives politiques et patriotiques, les philanthropes champenois fondèrent une société qui se consacrerait à la création d'un habitat bon marché, le "Foyer rémois", chargé de construire des "cités" offrant des logis spacieux, propres et salubres, accessibles aux familles de plus de quatre enfants […]. Le souci de l'hygiène physique ne représentait, bien sûr, qu'un aspect de ces projets urbanistiques. La question de l'hygiène morale était tout aussi importante : il s'agissait, en encourageant la natalité et les valeurs familiales, de détacher les ouvriers de la fréquentation des bistrots et de l'alcoolisme que cela favorisait. Les considérations politiques n'étaient pas absentes. La bourgeoisie pensait parvenir ainsi à enrayer la propagande socialiste et syndicale qu'elle redoutait de voir s'épanouir dans les lieux de la sociabilité ouvrière à l'extérieur de la famille […]. Le bien-être domestique, tel que les philanthropes bourgeois l'imaginaient pour les pauvres, était donc censé détourner les travailleurs attachés à leurs foyers des tentations de la résistance politique et de ses formes d'association et d'action. » (*RR*, p. 37-39)

[39] *VN*, p. 104.

[40] Voir K. Burlen (dir.), *La Banlieue oasis*, *op. cit.*

[41] Dès sa deuxième mention, la cité-jardin prend explicitement valeur de synecdoque pour évoquer le personnage de Thierry dont s'éprend la jeune femme. S'interrogeant sur l'éventuelle présence des membres du groupe lors d'un apéritif à venir à la section du parti, Chrystelle ne peut s'empêcher de « laiss[er] son esprit voguer du côté de l'ancienne cité-jardin », *ibid.*, p. 123.

jardin s'ouvre sur un préambule écrit en italique qui, en deux pages[42], présente les différentes étapes qui ont jalonné l'histoire de la cité Hildenbrandt, à travers la figure de son fondateur. Sous couvert de neutralité scientifique et d'un effort nécessaire de contextualisation, ce seuil, qui opère une série de distorsions temporelles vis-à-vis de l'histoire réelle de la cité Ungemach[43], vise autant à accroître la vraisemblance historique de la cité Hildenbrandt qu'il constitue, de fait, un point de bascule dans la fiction.

Surtout, en faisant ainsi droit au contexte historique, aux visées ayant présidé à l'édification des cités-jardins, les textes dévoilent le caractère omniprésent du passé pour celles et ceux qui y vivent. En choisissant d'ouvrir le roman sur ce préambule, Dan Nisand matérialise aussi la persistance insidieuse, pour les habitants de la cité-jardin, des valeurs que charrient ses origines. Cela passe par la mention d'un édifice, présent dans la cité Ungemach et qu'il transpose dans la fiction, avec cette fois la plus grande exactitude :

> Pour la mémoire collective, une stèle sise le long de l'allée rappelle l'article 7 de l'acte de donation du 19 septembre 1920 :
>
> LA FONDATION
> LES JARDINS HILDENBRANDT
> EST DESTINÉE À AIDER DE
> JEUNES MÉNAGES
> EN BONNE SANTÉ
> DÉSIREUX D'AVOIR
> DES ENFANTS ET DE
> LES ÉLEVER DANS DE
> BONNES CONDITIONS
> D'HYGIÈNE ET
> DE MORALITÉ.
> FERDINAND HILDENBRANDT
>
> Jusqu'à sa mort, en 1964, la cité-jardin fera la fierté de Ferdinand Hildenbrandt[44].

Par la mention de la stèle et la retranscription de l'inscription, le romancier consacre le poids persistant de la doctrine hygiéniste et nataliste dans l'habiter propre à la cité-jardin. En effet, si la cité Ungemach est un cas éminemment singulier en ce qu'elle a relevé, dans son origine et son fonctionnement, d'une dimension eugéniste[45], Dan Nisand ne conserve de son modèle historique que la très forte dimension nataliste, familialiste et hygiéniste, dimension qui participe bien des visées ayant présidé plus largement à l'édification des cités-jardins en France sous l'impulsion des tenants de la réforme sociale[46]. Or, cette stèle se voit conférer, dans le roman, un statut doublement fondateur. On apprend au premier tiers du texte qu'elle coïncide aussi, pour Melvil, à l'un de ses plus beaux souvenirs d'enfance : le jeune garçon, en promenade avec sa mère, s'est soudain mis à déchiffrer la stèle à voix haute pour lui révéler qu'il savait lire ; un passage à l'occasion duquel l'inscription est, une seconde fois, intégralement retranscrite dans sa disposition

[42] *GCJ*, p. 9-10.
[43] Sont notamment modifiées les dates de vie et de mort du fondateur : Léon Ungemach naît en 1844 et meurt en 1928, là où Ferdinand Hildenbrandt « a dix ans en 1870 » et ne meurt qu'en « 1964 », une longévité qui permet au personnage de William d'avoir connu cet aïeul centenaire. De ce fait, si à Strasbourg la « passerelle Ungemach » surplombe bien l'Aar et relie la cité-jardin au reste de la ville, elle n'a pas non plus été baptisée « [e]n 1994, pour le trentième anniversaire de [l]a disparition » de son fondateur.
[44] *Ibid.*, p. 10.
[45] Je renvoie à l'étude très complète proposée par l'historien Paul-André Rosental, voir P.-A. Rosental, *Destins de l'eugénisme*, *op. cit.*
[46] C'est ce que montre très bien P.-A. Rosenthal, voir *ibid.*, p. 75-93.

typographique réelle[47]. Isolé du reste du texte, selon une mise en page qui insiste sur chacun des termes ainsi découpés, l'inscription est matérialisée dans toute sa force injonctive, elle que chaque habitant, à l'image de Melvil, semble connaître par cœur, comme involontairement endoctriné. Ce poids de la doctrine nataliste hygiéniste, sa dimension coercitive vis-à-vis des habitants passés, présents et à venir, sont rendus d'autant plus saillants que les mots qui la concentrent – « de bonnes conditions d'hygiène et de moralité » – reviennent dans le roman[48], et ce toujours afin de marquer le hiatus entre la visée fondatrice et le présent de la cité Hildenbrandt, théâtre de multiples turpitudes[49].

Chez Maylis de Kerangal, cette tendance à mettre en tension période passée et époque actuelle manifeste le caractère potentiellement sclérosant d'un passé idéalisé, qui entrave l'appréhension du présent. Après avoir suivi la résidente déambuler à travers la cité-jardin et retranscrit son énumération très précise des multiples ornementations architecturales qu'affiche le bâti récemment réhabilité, l'autrice pointe l'écueil d'une patrimonialisation et d'un ressassement, qui confinent à un figement du temps quelque peu morbide :

> [L]e décor si bellement réhabilité s'est peu à peu vidé de ceux qui l'animaient et la Cité-Jardin prend la forme d'un vase clos, suinte une nostalgie chromo où s'exhibent des photos sépia légitimant une présence ancienne, une racine, un pedigree local, souvenirs et anecdotes fermement ficelés en bouquet[50].

Cette pétrification du présent jugé à l'aune d'un passé surinvesti fait écho aux débats en cours sur l'avenir des cités-jardins, entre valorisation du patrimoine, idéalisation du modèle d'origine et maintien d'un cadre de vie en prise avec les évolutions des usages et des besoins de ses habitants[51]. Elle pose surtout la question d'une tendance potentiellement inhérente à cette forme urbanistique qui, comme l'a montré Françoise Choay, provient d'un « modèle culturaliste » intrinsèquement « nostalgique », dans lequel « la valorisation inconsidérée du passé conduit à une réification du temps[52] ».

Écrire la cité-jardin : usages critiques d'une utopie urbaine

Parce qu'elle vise, par l'union harmonieuse de la ville et de la campagne, en permettant à l'individu contemporain de « jouir à la fois de la société et des beautés de la nature », à lui offrir une vie meilleure et à fonder, *in fine*, une « nouvelle civilisation[53] », parce qu'elle repose sur une organisation spatiale inédite, rationnelle et précise, qui s'articule à un système économique et social fondé sur la coopération, la cité-jardin

[47] *GCJ*, p. 53-55.
[48] *Ibid.*, p. 61 et 231.
[49] Le premier rappel des mots de la stèle se fait en contraste avec la mention des violences et humiliations que les jeunes garçons d'Hildenbrandt s'infligent les uns aux autres. Le second rappel survient à l'évocation d'un épisode passé de la cité : l'horreur du père de Nelly lorsqu'il apprit que sa fille, alors jeune adolescente, avait une relation avec l'aîné des frères Ischard.
[50] *PFC*, p. 22.
[51] Voir, entre autres, Anne-Solange Muis et Hasim Pitiavana Ranarivelo, « Le retour de la nature en ville : les cités-jardins, un nouveau modèle de durabilité ? », dans *La nature citadine en France et au Royaume-Uni*, dir. M. Mianowski, S. Nail et P. Carboni, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 148-151 ; Association régionale des cités-jardins d'Île-de-France (dir.), *Les cités-jardins d'Île-de-France. Une certaine idée du bonheur*, Lyon, Lieux dits éditions, 2018, p. 167-195.
[52] Françoise Choay, *L'urbanisme, utopies et réalités. Une anthologie* [1965], Paris, Seuil, coll. « Points », 2014, p. 45.
[53] E. Howard, *Garden-Cities of Tomorrow* [1902], cité dans F. Choay, *L'urbanisme, utopies et réalités*, *op. cit.*, p. 279.

proposée par Ebenezer Howard participe pleinement d'une dimension utopique : elle est une proposition possible de « cité idéale ». Or, si l'on note comme la cité-jardin fait actuellement figure de « modèle écosystémique[54] » d'une grande force pour penser la ville de demain, les auteurs et autrices contemporains mobilisent, eux, la « charge utopique[55] » inhérente à la notion howardienne pour transformer ce modèle global d'urbanisation en outil littéraire puissamment critique, à l'aune duquel appréhender à nouveaux frais l'articulation entre planification urbaine, vie collective et émancipation des citoyens.

La cité-jardin peut être investie dans sa valence positive en tant que modèle alternatif de développement urbain, de façon à mettre en lumière les failles d'autres formes urbaines contemporaines. C'est ce que proposent Agnès Riva et Didier Eribon, par le biais de dispositifs d'écriture presque opposés : là où la romancière s'appuie sur le pouvoir évocateur d'un mot-image séduisant, le sociologue, lui, cherche à miner toute forme d'idéalisation. Dans *Ville nouvelle*, la cité-jardin, dès sa première apparition dans le texte[56], fait figure de *locus amoenus* de banlieue, en opposition à la tour d'immeuble où habite l'héroïne. Matérialisation urbanistique de la vie engagée, affranchie, faite de camaraderie militante et de passion artistique que projette la jeune femme sur le personnage de Thierry, la cité-jardin se construit dans l'espace romanesque comme lieu fantasmatique, échappatoire désirable autant que redoutée. Elle prend, à cet effet, une dimension onirique croissante – alors que Chrystelle se décide à retrouver Thierry, « la cité-jardin lui apparaît comme dans un rêve[57] » – et, force suggestive du terme à l'appui, c'est par le biais de son intrication au végétal que la cité-jardin finit par apparaître comme un lieu féérique, nouvelle « forêt » contemporaine du conte suburbain proposé par Agnès Riva : « Dehors la cité-jardin était étrangement calme. Tandis qu'elle s'éloignait de l'immeuble de Thierry, le chemin semblait se refermer dans son dos, comme les forêts enchantées dans des films d'animation pour enfants[58] ».

À l'inverse, lorsqu'il évoque la cité-jardin du Chemin Vert, Didier Eribon n'a de cesse de rompre avec toute idéalisation abusive du système urbanistique ; il en éclaire toutefois la valeur, eu égard à cet autre modèle de logement social que sont les grands ensembles :

> À n'en pas douter, cette cité-jardin où vécut mon père avant ma naissance, et qui constitua l'un des cadres de mon enfance puisque mon frère et moi y passions beaucoup de temps, notamment pendant les vacances scolaires, était un lieu de relégation sociale. Une réserve de pauvres, à l'écart

[54] G. Baty-Tornikian et Valérie Foucher-Dufoix, « Partie 4. Villes-jardins de demain. Introduction », dans *Des cités-jardins pour le XXIe siècle*, *op. cit.*, p. 320.
[55] Elsa Vonau, *La fabrique de l'urbanisme. Les cités-jardins, entre France et Allemagne 1900-1924*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2014, p. 232.
[56] « En plein cœur de cette zone, à l'ombre des barres, une étonnante résidence enroule ses petits blocs d'immeubles à la manière d'un escargot. La jeune femme vérifie qu'elle ne s'est pas trompée, mais l'adresse correspond. […] La cité a été construite sur un grand espace plat et, au-dessus de la tête de Chrystelle, bien que l'hiver approche, le morceau de ciel qu'elle aperçoit est extraordinairement bleu. Elle a l'impression d'être en promenade. Elle rejoint Pierre sur le parking où il l'attend […]. Elle le suit, intriguée, à travers le labyrinthe que forment les ruelles, levant les yeux vers les appartements qui ont tous une grande terrasse disparaissant sous une végétation foisonnante. […] Avec un tel décor naturel, le hameau est protégé des regards extérieurs et du bruit. / – Sympa, hein ? lui dit Pierre. / – Oui, c'est la première fois que je vois ça. / Le jeune homme lui explique qu'avant d'être une résidence, le hameau était dans les années 70 une sorte d'expérience communautaire, de type cité-jardin. / – Tout le monde aimerait habiter là, dit-il, mes parents les premiers, mais ceux qui ont les appartements ne les rendent jamais et préfèrent les sous-louer. / Il s'arrête devant une des entrées et pousse la porte qui s'ouvre librement sans code. » (*VN*, p. 103-104)
[57] *Ibid.*, p. 226.
[58] *Ibid.*, p. 240.

> du centre et des beaux quartiers. Pourtant, quand j'y repense, je prends conscience que cela n'avait rien à voir avec ce que l'on désigne aujourd'hui sous le nom de « cité ». C'était un habitat horizontal, et non vertical : pas d'immeubles, pas de tours […]. Cela conservait à ce territoire aux confins de la ville un caractère humain. Et même si le secteur avait mauvaise réputation, même si cela ressemblait beaucoup à un ghetto déshérité, il n'était pas si désagréable d'y vivre. Les traditions ouvrières, et notamment certaines formes de culture et de solidarité, ne manquaient ni de s'y développer ni de s'y perpétuer. C'est par le moyen d'une de ces formes culturelles – le bal populaire du samedi soir – que mes parents se rencontrèrent[59].

L'auteur n'a de cesse d'entre-tisser pôle critique et appréhension positive, par un jeu continu d'antithèses et d'effets de rupture. Rattachée à l'émotion affective des souvenirs d'enfance en ouverture de paragraphe, la cité-jardin est abruptement mise à distance ensuite, avec insistance et selon un procédé de gradation : « lieu de relégation sociale », « réserve de pauvres », une expression ouvertement choquante du fait de l'imaginaire colonialiste sollicité. Alors que la comparaison avec les grands ensembles rehausse l'image offerte de la cité rémoise, le sociologue insiste à nouveau, par le biais d'une structure concessive, sur les difficultés sociales endémiques du Chemin Vert ; on note, là encore, le plaisir quelque peu sacrilège à accoler à la cité-jardin la notion de « ghetto », terme parmi les plus stigmatisants et controversés employés pour désigner les cités de banlieues[60]. En liant les pratiques communautaires favorisées par la morphologie du quartier à la rencontre de ses parents, Didier Eribon achève de présenter un portrait certes critique mais *in fine* plutôt laudateur de la cité-jardin rémoise, dans le droit fil de son recours à la litote : « il n'était pas si désagréable d'y vivre. »

Dans l'usage critique qu'ils proposent du modèle constitué par la cité-jardin, Maylis de Kerangal et Dan Nisand ouvrent une seconde voie : la mise en question de l'utopie elle-même, dénoncée pour ses tendances liberticides. En transposant, par le biais romanesque, le projet nataliste et réformateur de la cité Ungemach, Dan Nisand met au jour les logiques d'assujettissement inhérentes au modèle de la cité-jardin et, plus largement, à toute utopie urbaine. L'auteur s'inscrit là dans la critique néolibérale de l'utopie comme matrice des régimes totalitaires[61], qu'il reconfigure au prisme singulier de l'angle urbanistique. À la faveur d'une scène placée au centre du roman, la cité Hildenbrandt se voit réinscrite dans une histoire de l'utopie : sous couvert d'inviter ses compagnons à un « pique-nique dans le ciel[62] », le personnage de William, dans un long monologue, replace l'entreprise de son aïeul dans la grande lignée des penseurs utopistes, depuis « [l]e vieux Platon » et « Thomas More » jusqu'à « Ebenezer Howard », en passant par « Fourier et son Phalanstère », « Proudhon », « Robert Owen » et Jean-Baptiste « Godin[63] ». Alors que les trois hommes, harnachés en haut d'un immeuble, ont une « vue imprenable[64] » sur la cité-jardin, Dan Nisand détourne le *topos* romanesque : plutôt que d'entreprendre une description panoramique de la ville ainsi contemplée, la position de surplomb se fait levier d'écriture, pour offrir au lecteur cette pause dans le récit, une archéologie de la pensée utopique qui a tous les traits d'une leçon. Non sans

---

[59] *RR*, p. 48-49.
[60] Voir Pierre Gilbert, *Quartiers populaires. Défaire le mythe du ghetto*, Paris, Éditions Amsterdam, 2024.
[61] Ce courant néolibéral qui, après 1989, place l'utopie à l'origine des totalitarismes du XXe siècle, s'inspire notamment des ouvrages de Friedrich Hayek, *La Route de la servitude* (1944) et de Karl Popper, *La Société ouverte et ses ennemis* (1945). C'est contre cette « croisade anti-utopie » fondée sur l'identification de l'utopie au totalitarisme que le philosophe Miguel Abensour s'est vivement opposé, voir M. Abensour, « Le procès des maîtres rêveurs », dans *Utopiques I*, *Le Procès des maîtres rêveurs*, Paris, Sens & Tonka, 2013, p. 61-90.
[62] *GCJ*, p. 197.
[63] *Ibid.*, p. 200-203.
[64] *Ibid.*, p. 198.

humour, l'auteur en dénonce lui-même la charge didactique par l'intermédiaire du discours intérieur de Melvil, agacé d'être ainsi « piég[é] », forcé d'écouter l'un de ces « satanés cours magistraux[65] » que William se plait à proférer. Le roman creuse là un paradoxe, qu'il thématise dans le rapport du personnage principal à la violence de sa propre famille : une forme d'admiration devant l'ambition, l'audace exceptionnelle, la démesure de ces « faiseurs de ville[66] » ; la mise en lumière de la part d'asservissement immanquablement contenue dans pareille entreprise et des dangers, dès lors, à demeurer sous leur ombre tutélaire. De ce point de vue, *Les Garçons de la cité-jardin* retrace le parcours douloureux d'un jeune homme qui tente de s'arracher à cette cité autant qu'à son nom. Son émancipation finale donnera raison aux mises en garde de William, jusqu'alors viscéralement combattues : « Hildenbrandt et Ischard ne sont que deux expressions contraires d'un même état mental : l'enfermement qui se prend pour un règne[67] ».

En s'appuyant sur l'opposition géographique entre la cité-jardin de Stains et le grand ensemble du Clos Saint-Lazare, Maylis de Kerangal met en regard les deux modèles, et dénonce la nature intrinsèquement coercitive de la pensée urbanistique qui les sous-tend l'un et l'autre. L'autrice rejoint, de ce point de vue, la mise en question contemporaine du « radicalisme normatif[68] » de l'urbanisme ayant prévalu dans la deuxième moitié du XXe siècle. Porté par les théories fonctionnalistes chères aux signataires de la charte d'Athènes, ce « modèle progressiste » mis en lumière par Françoise Choay structure, en effet, aussi les cités-jardins françaises qui, comme elle l'a montré, n'en sont qu'« une sous-catégorie[69] », à la différence du projet howardien initial. Par le récit de la relation nouée entre le garçon du Clos et une jeune fille de son lycée résidant dans la cité-jardin, Maylis de Kerangal recourt au *topos* de l'idylle amoureuse *a priori* impossible, pour renvoyer dos à dos ces deux modèles urbains au profit d'un troisième lieu contigu : le « Champ », un territoire en friche entre Stains et Saint-Denis. En s'aventurant dans cette « réserve d'espace non affectée, indécise[70] », les adolescents parviennent à franchir le seuil entre ces deux mondes étanches que sont leur cité respective – et que constitue aussi, pour eux, la découverte de la sexualité ; alors que l'étreinte sexuelle est passée sous silence, c'est leur avancée conjointe à travers ce « fouillis végétal[71] » qui fait office de rite initiatique. Dans ce terrain hybride, où « faune et flore pouss[ent] sans entrave », les jeunes adolescents n'ont d'autres choix pour se frayer un passage que d'« inventer [leur] propre chemin[72] ». En opposant cette « surface délaissée qui résiste » à « ceux qui veulent remplir les vides, à l'urbanisme, à la pierre[73] », Maylis de Kerangal porte en définitive la même défiance circonspecte envers les deux modèles. À un urbanisme normatif et planificateur, pensé de façon démiurgique, qui tend, pour reprendre les mots de Dan Nisand, à « mettre le vivant *sous tutelle*[74] », l'autrice oppose les vertus émancipatrices de

[65] *Ibid.*, p. 199.
[66] Pour reprendre le titre d'un ouvrage collectif dirigé par Thierry Paquot, qui regroupe des monographies consacrées aux figures de l'urbanisme occidental moderne, de 1850 à 1950.
[67] *GCJ*, p. 301.
[68] Marie-Hélène Contal, « Préface », dans O. Boucheron et M. A. Palumbo (dir.), *L'entre-deux-barres. Une ethnographie de la transformation des ensembles collectifs par leurs habitants*, Saint-Étienne, Presses universitaires de Saint-Étienne, 2022, p. 11.
[69] F. Choay, *L'urbanisme en question*, *op. cit.*, p. 50-51.
[70] *PFC*, p. 42.
[71] *Ibid.*, p. 42.
[72] *Ibid.*, p. 43.
[73] *Ibid.*
[74] *GCJ*, p. 197.

la friche, cette « [z]one de déprise » dont elle fait, en écho à toute une mouvance littéraire et philosophique contemporaine[75], une « zone de promesse[76] ».

*

Parce qu'elles lui contestent précisément toute prétention au statut de modèle urbain, les écritures contemporaines de la cité-jardin renouent le lien indéfectible, étudié par Miguel Abensour[77], entre utopie et désir d'émancipation. En congédiant le mythe de la cité idéale pour lui préférer une critique de la domination, elles réinscrivent le vivant dans un réel en devenir, rétif à toute entreprise de domestication. Les auteurs et autrices instituent ainsi la cité-jardin en nouvelle « topique du possible[78] », espace désormais pleinement littéraire, à même « d'ouvrir des brèches[79] » depuis le présent, tant pour écrire la ville que pour y habiter.

[75] Voir Jacqueline Maria Broich, Wolfram Nitsch et Daniel Ritter (dir.), *Terrains vagues. Les friches urbaines dans la littérature, la photographie et le cinéma français*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2019 et Rémi Beau, *Éthique de la nature ordinaire. Recherches philosophiques dans les champs, les friches et les jardins*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2017.
[76] *PFC*, p. 50.
[77] Voir par exemple M. Abensour, « Utopie et émancipation », dans M. Abensour, *Utopiques I*, *op. cit.*, p. 45-59.
[78] Pour reprendre le titre de la recension de Federico Tarragoni, « Topiques du possible : l'utopie chez Miguel Abensour », *Écrire l'histoire* [en ligne], n° 15, 2015, https://doi.org/10.4000/elh.635, page consultée le 16 novembre 2025.
[79] Sonia Dayan-Herzbrun, Anne Kupiec et Numa Murard, « *L'homme est un animal utopique*. Entretien avec Miguel Abensour », *Mouvements*, 2006/3, nos 45-46, p. 85.